

319 Euros, 327 euros pour les non adhérents
(sur la base de 60 personnes inscrites)

À l'inscription : **2 chèques de 100 €**
(1 chèque encaissé à l'inscription, le deuxième
début juin)

Début septembre : **solde**
(calculé en fonction du nombre d'inscrits, le
montant sera communiqué dès la fin des
inscriptions)

Rendez-vous sur la place de la Poste de La Turballe à 7h45 pour un départ à 8h en autocar.



- 19h Dîner spectacle « La Madelon » jusqu'à 20h
- 21h à 21h 30 Spectacle des « Noces de Feu »
- Nuit à l'hôtel " Les Îles de Clovis "
- Petit déjeuner à l'hôtel
- Le parc, les spectacles, les attractions à votre goût

- Arrivée au Puy du Fou à 10h
- Entrée sur le site, visite libre du parc et ses spectacles programmés le matin jusqu'à 12h 30.
- Rendez-vous pour déjeuner tous ensemble, pique-nique que chacun aura apporté.
- L'après-midi, découvertes du parc et ses spectacles
- 16h récupération des clés de la chambre et installation à l'hôtel " Les Îles de Clovis ".



- 13 h Déjeuner au restaurant « La Mijoterie du Roy Henry »
- Suite des visites
- Dîner libre
- Divertissement à la tombée de la nuit, le défilé de « La Frairie de la Toussaint », suivi d'un spectacle au château.
- 21h 45 retour vers l'autocar
- 0h30 Arrivée prévue à La Turballe

Inscription et règlements aux permanences de La Turballe le mercredi et le vendredi
de 10h à 11h30.jusqu'au mois de juin.

La priorité sera donnée aux nouveaux adhérents lors de la première semaine d'inscription.

(En cas d'annulation par l'adhérent, l'assurance d'EDEN TOUR s'appliquera, en cas de décès, maladie (présentation de certificat)).